

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- |                                    |                       |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation                      | : contact@mupras.com  |
| 0 Prise en charge                  | : pec@mupras.com      |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

### Cadre réservé à l'adhérent [e]

Matricule : 2477 Société : RAM 09981  
 Actif  Pensionné(e)  Autre :  
 Nom & Prénom : NOUFER Tostafa  
 Date de naissance : 11/11/1954  
 Adresse : 143 Lotissement Haj FAREH OULEA  
 Tél. : 0671202759 Total des frais engagés : 1077,40 Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :  
 Dr Asmae MEZIA  
 Médecine Générale  
 274 Lotissement Haj Fata  
 Lissasfa - Casablanca  
 Tel : 05 22 93 29 63  
 INPE : 091194779

Date de consultation : 15/07/2021  
 Nom et prénom du malade : NOUFER Tostafa Age :  
 Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant  
 Nature de la maladie : NP asthme  
 En cas d'accident préciser les causes et circonstances :  
 Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Le : / /



## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cache et signature du Médecin assistant et du patient des Actes
15/07/2021	61		200,000,00	Cache et signature du Médecin assistant et du patient des Actes
20/07/2021			200,000,00	Cache et signature du Médecin assistant et du patient des Actes

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Détail du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	23/07/21	106380 DH

## ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<p>LABORATOIRE CHAHDIA D'ANALYSES MEDICALES</p> <p>Dr. J. L. KHALLOU Médecin Biologiste Qued Daura, 1<sup>er</sup> Etage, L'ot. Chahdia Applana, 1<sup>er</sup> 05-22-93 33 14</p>	23/07/94	Base 1PC	80000

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODT.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Casablanca, le : 15/07/2021

*J<sup>me</sup> NOUFEN nbadj*

~~149,50~~ *Carafflex* *ms* *10* *water* *977* *x 23 ml*

*805.50 x 2 = 1700.00*

③ - D<sub>3</sub> - NORM 200 VI

*100113* *1/1*

*122.80 + 226.0*

③ - Efec 40

*Agil 1/1*

*29.00* *De bijn 40* *1/1* *x 31 ml*

*706300*

*جامعة الحاج فاتح (قرب سوق الحاج فاتح) - ليساسفة*  
274, Lottissement Haj Fateh (Près du Marché Haj Fateh) - Lissasfa  
GSM : 06.61.62.22.61 - الهاتف : 05.22.93.29.63

*DR. ASMAE MEZIATI*  
Médecine Générale  
274, Lissasfa - Casablanca  
Tél: 05 22 93 29 63  
Fax: 0911 122 000  
PPV: 226 DH 00

*Lot: A consommer de préférence avant le: 09/2022  
PPC: 89,50 DH*

*Lot: A consommer de préférence avant le: 09/2022  
PPC: 89,50 DH*

*Lot: A consommer de préférence avant le: 09/2022  
PPC: 89,50 DH*

*Lot: A consommer de préférence avant le: 09/2022  
PPC: 89,50 DH*

PPV 199470  
PER 79  
LOT J3532

Casablanca, le : 23/07/2021

PPV: 79DH70  
PER: 12/23  
LOT: J3529

one - Novper ~~Mo~~ sign

$$75 \cdot 70 \times 2 = 150,000$$

15.7/5.7

①- Aix les Bains 1er le 1<sup>er</sup> juillet pas 1<sup>er</sup> juillet

PPV 15DH30  
EXP 12/2023  
LOT 0D051 6

$$10.30 \times 2 = 30.60$$

PPV 15DH30  
EXP 05/2024  
LOT 11026 10

3 - Zinshan 40 Apr 11/11

PPV: 14DH00  
PER: 06/24  
LOT: K1762

2000-05-12 Dely 2411

65.00

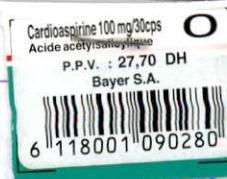
6. ~~Topic~~ a. 34/1

65,00

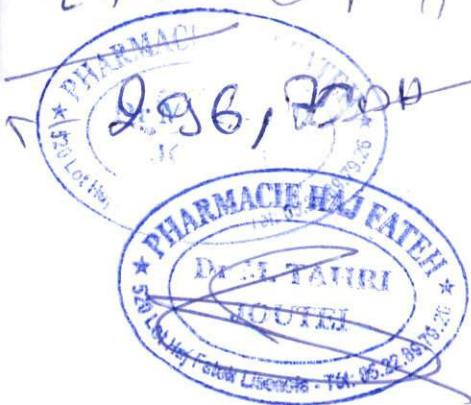
274 مجموعة الحاج فاعم (قرب سوق الحاج فاعم) - ليساسفة

274, Lotissement Hai Fateh (près du Marché Hai Fateh) - Lissasfa

الموبايل : 05.22.93.29.63 - تل : 06.61.62.22.61 - GSM : 06.61.62.22.61



✓ **ASMAE MEZZAATI**  
✓ Médecine Générale Haj FATEH  
✓ Lotissement Lissasfa - Casablanca  
✓ Tél. : 05 22 93 29 63  
✓ Tél. : 091 194 779



✓ **0 - 0**  
✓ **27-70 Mr 11**

Casablanca, le : 20/07/2021

Dr. Asmae MEZIATI  
Nouren Khayati

Dr. Asmae MEZIATI  
Nouren Khayati

L'ANALYSE CHAHDIA  
D'ANALYSES MEDICALES  
Dr. J.L. KHALLOUK  
Médecin Biologiste  
149, Bd. Oued Daoura 1er Etage Lot. Chahdia  
Quilla - Casablanca - Tel. 0522.93.33.44

Dr. Asmae MEZIATI  
Médecine Générale  
274, Lotissement Haj Fateh  
Lissasfa - Casablanca  
Tél : 05 22 93 29 63  
INPE : 091194779



# Laboratoire Chahdia d'Analyses Médicales

## مختبر الشهيدية للتحاليل الطبية

LABORATOIRE CHAHDIA D'ANALYSES MEDICALES

Dr J.L.KHALLOUK / Médecin Biologiste

Diplômée de la Faculté de Médecine de Casablanca, Ex Médecin Interne au CHU Ibn Rochd - Casablanca  
Dr J.L. KHALLOUK / Médecin Biologiste

349, Bd Oued Daoura Lot CHAHDIA Oulfa CASABLANCA- TEL 0522933344, Mail: labochahdia@gmail.com  
INPE: 093062149 / ICE: 001718112000062 / IF : 18800233

Casablanca le 23 juillet 2021

Madame SADIKINA KHADIJA EP NOUFER

FACTURE N°	2316
------------	------

Analyses :		
Ac Anti Sars-Cov2 (IgG) -----	B	150
Ac Anti Sars-Cov2 (IgM) -----	B	150
SARS-COV2 par PCR -----	B	600 Total : B 900
Prélèvements :		
Sang-----	Pc	1,5
TOTAL DOSSIER		800,00 DH

Arrétée la présente facture à la somme de :

Huit Cents Dirhams

LABORATOIRE CHAHDIA  
D'ANALYSES MÉDICALES  
Dr J.L. KHALLOUK  
Médecin Biologiste  
349, Bd. Oued Daoura, 1er Etage, Lot Chahdia  
Oulfa - Casablanca - Tel: 05 22 93 33 44



# Laboratoire Chahdia d'Analyses Médicales

## مختبر الشهدية للتحاليل الطبية

Dr J.L.KHALLOUK / Médecin Biologiste

Diplômée de la Faculté de Médecine de Casablanca, Ex Médecin Interne au CHU Ibn Rochd - Casablanca

Dossier ouvert le : 23/07/21

Prélèvement effectué à 13:03

Édition du : 24/07/21

Madame SADIKINA KHADIJA EP NOUFER

Date de naissance : 22/05/1960

Réf. : 21G1268

Page : 2/2

### Compte Rendu d'Analyses

### BIOLOGIE MOLECULAIRE

#### RECHERCHE DE L'ARN DU VIRUS SARS-CoV2(COVID-19) par RT-PCR

Nature de prélèvement

: Ecouvillon Naso-Pharyngé

Résultat

: SARS-COV2 POSITIF (POSITIVE) .

La sensibilité des tests RT-PCR utilisés pour le SARS-CoV2 varie selon le type du prélèvement et la période à laquelle celui-ci est effectué au cours de la maladie. Un Résultat Négatif doit être interprété avec prudence. En présence de symptômes évocateurs une infection à COVID-19 ne peut être exclue et un prélèvement de contrôle est souhaitable.

### MOLECULAR BIOLOGY

#### REAL TIME PCR SARS-COV2 (RT-PCR COVID-19)

Nature of sample

: Nasopharyngeal swab

Result

: SARS-COV2 POSITIF (POSITIVE) .

The sensitivity of the RT-PCR tests used for SARS-CoV2 varies depending on the type of sample and the period in which it is taken during the illness. A negative result should be interpreted with caution. In the presence of suggestive symptoms, a COVID-19 infection cannot be excluded and control is desirable.

LABORATOIRE CHAHDIA  
D'ANALYSES MEDICALES  
Dr. J.L. KHALLOUK  
Médecin Biologiste  
349, Bd. Oued Daoura - Lot Chahdia 1er Etage Oulfa - Casablanca - Tél.: 05 22 93 33 44 - E-mail : labochahdia@gmail.com

349, شارع واد الدورا بجزء الشهدية - الطانة الأولى - الأحياء الجديدة - الدار البيضاء - المغرب

